

Déclaration à la CAPD du 9 octobre 2009

- Le Ministère a récemment rendue publique une note de l'Inspection Générale (IGEN) sur la mise en œuvre de la réforme de l'école primaire.

Si nous mentionnons cette note aujourd'hui c'est avant tout pour en dénoncer les conclusions.

En effet, si les propositions des rapporteurs devaient être appliquées, les conditions de travail des élèves et des enseignants s'en trouveraient encore plus dégradées.

Selon nous, ce rapport est une supercherie dont le principe est simple : "tout va bien, donc il faut poursuivre".

Dès l'introduction, la note de l'IGEN mentionne que "le bilan de l'année est largement positif"!!! Selon elle, les réformes auraient rencontré un écho particulièrement bienveillant auprès des collègues. Ce n'est pas notre avis et on se demande bien où l'IGEN a pu trouver ces enseignants si satisfaits.

Ceci dit, cette remarque de l'IGEN est en contradiction avec de nombreux passages du rapport dans lesquels les enseignants sont montrés du doigt et désignés clairement comme boucs émissaires. Mais il semble que l'IGEN n'en soit pas à une contradiction près.

Nous ne détaillerons pas tous les points de désaccord, ils sont trop nombreux.

Outre les affirmations péremptoires qui émaillent ce rapport, véritable démonstration de la méthode Coué, ce qui nous inquiète particulièrement, c'est que, selon les rapporteurs, la mise en œuvre de la réforme va être utilisée comme prétexte à réformer le statut et la gestion des personnels.

La note affirme que toutes ces réformes *«comportent en elles-mêmes de profondes modifications dans la définition du service des enseignants»*, l'individualisation du service, la différenciation des activités du service obligatoire, la possibilité de faire des heures supplémentaires, *«l'implication personnelle des enseignants dans la prise en charge de la réussite de leurs élèves»*, les règlements des mouvements du personnel et la réorganisation d'une partie des RASED.

Pour le SE UNSA, que des réformes «éducatives» servent d'alibi à des modifications fonctionnelles n'est pas acceptable. La gestion des personnels doit faire l'objet d'une concertation spécifique et ne peut pas s'imposer comme un simple corollaire.

Le pire est atteint quand on lit que *«Le succès des réformes a apaisé les tensions (!!!) et permet d'envisager de progresser dans la modernisation de la gestion des enseignants sur deux points en particulier, celui du suivi des services et celui de l'individualisation de l'affectation»*. L'inspection générale est-elle vraiment allée dans les écoles pour conclure ainsi son rapport sur les réformes en cours ?

Nos collègues sont sous pression pour mettre en œuvre des réformes qui n'apportent pas d'amélioration significative de la réussite des élèves et qui sont ressenties comme une détérioration des conditions d'exercice de leur métier. Comment peut-on prétendre qu'il faut aller plus loin encore ?

Et, en particulier, imposer à l'occasion de ces réformes «pédagogiques» qui complexifient résolument le fonctionnement des écoles, des réformes «structurelles» et «statutaires», dont on ne voit pas en quoi elles constitueraient une réponse à la difficulté scolaire ?

Pour conclure, peut-on faire remarquer que si la réussite des élèves dépendait de la structure administrative des établissements et si l'établissement public «type EPLE» était la solution, nous n'aurions plus depuis longtemps d'élèves en échec au collège !

- Concernant plus précisément l'ordre du jour, à savoir la formation continue, nous dénonçons une fois de plus la réduction de l'offre de formation continue et plus particulièrement celle de stages à candidature libre.